

Les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'info municipale



La fête de la Loire est de retour !

DOSSIER
**UN BUDGET TOURNÉ
VERS L'AVENIR**



AU QUOTIDIEN

**SOUTIEN
AU PEUPLE
UKRAINIEN**



SOLIDARITÉ



BOUGER

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES

4/5

LIBRE EXPRESSION

6

DOSSIER
LE BUDGET 2022

7/9

AU QUOTIDIEN...

10/14

PARTICIPER

15

LE PELLERIN SOLIDAIRE...

16/19

GRANDIR...

19

BOUGER...

20/24

IL ETAIT UNE FOIS...

25

CONSOMMER LOCAL...

26

AGENDA

27

Les nouvelles du **PELLERIN**

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.

Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.

Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.

Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière.

Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Pixabay, Paul Brounais, Vincent Dorlac et Camille Fly, Google Earth, Google, D.Echelard - FFH, Erwan Balanca, Yannick Rolland, Paul Samano, Soyuz_220, Oriane Lallemand, Théâtre des 7 lieues, Laure B, Bénédicte Moret, Axono, Stéphane Sénagas, La sauce ludique, Marcel Superchat, Mogane Lego, Romain Charrier, Cie Hors des rangs, Cara Compagnie, Silembloc Compagnie

Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et en encres végétales.

Diffusion : Herbauges distribution.

Bimestriel. Tirage : 2800 exemplaires.

Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal «Les Nouvelles du Pellerin», merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.

INFOS ÉLECTIONS

Médame, Monsieur
Chers concitoyens

Je souhaite rendre hommage à Hervé Neau, Maire de Rezé, qui a mis fin à ses jours dans sa mairie en février dernier.

Engagé et investi pour sa commune et ses administrés, il avait hérité du surnom de « Maire citoyen ». Un investissement que j'ai pu constater dans les différentes instances métropolitaines (conférence des maires, bureau et conseil métropolitain) dans lesquelles nous nous sommes côtoyés régulièrement.

Le harcèlement moral serait à l'origine de son passage à l'acte. **Ce genre d'agression morale, nous élus, mais aussi les agents de la fonction publique, y sommes confrontés quotidiennement et de diverses manières** : incivilités, manque de respect à nos personnes mais aussi de la fonction que nous représentons.

Ces actes sont bien souvent faits à distance, par le biais des réseaux sociaux, qui permettent à leurs auteurs d'agir dans l'anonymat. Certes, ces réseaux ont leur utilité, je n'en disconviens pas, mais cela peut vite dériver, surtout quand l'administrateur ne remplit pas son rôle de modérateur. Au Pellerin, nous avons déjà dû malheureusement engager la protection juridique d'un agent suite à un commentaire diffamatoire.

En tant que Maire, je veille à ce qu'une attention régulière soit portée aux échanges tenus sur ces réseaux sociaux ou groupes de discussion, appelez-les comme vous le souhaitez. Le cas échéant, je n'hésiterai pas à porter plainte, comme cela a déjà été fait afin de prévenir l'irréparable.

Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), j'ai également demandé aux services et adjoints concernés de mettre en place dans les écoles, au collège et au lycée du Pellerin, une information à destination de nos jeunes sur le harcèlement moral, notamment sur les réseaux sociaux.

Autre sujet grave, ces bruits de chenilles de chars et de bottes qui nous viennent d'Ukraine...

A l'instant où j'écris ces lignes le peuple Ukrainien fait face avec courage et honneur à l'armée russe. Le monde entier se mobilise pour lui apporter du soutien et chacun agit selon ses capacités.

Ainsi, la Commune du Pellerin s'est positionnée sur deux actions.

La première a concerné l'aide logistique pour faire parvenir au centre régulateur vos dons en produits d'hygiène, en médicaments, en pansements et en nourriture.

La seconde est l'accueil d'une famille de réfugiés ukrainiens dans une maison, propriété de la commune, mise à leur disposition. Nous avons lancé un appel aux dons pour équiper ce logement vide de mobilier et de vaisselle. Dès sa parution dans les journaux un mouvement solidaire s'est mis en place et nous avons rapidement pu meubler cette maison.

Merci de tout cœur de votre générosité.

► **Elections présidentielles :**
Fermeture exceptionnelle
des bureaux de vote à 19h

Dimanche 10 et 24 avril, lors des deux tours de scrutin des élections présidentielles, les bureaux de vote du Pellerin seront ouverts de 8h à 19h.

► **Elections législatives :**
La Ville cherche des bénévoles
pour tenir les bureaux de vote

Dimanche 12 et 19 juin, pour assurer le bon déroulement des élections législatives, la ville cherche des volontaires pour la tenue des bureaux de vote.

Ainsi, si vous êtes inscrit sur les listes électorales du Pellerin et souhaitez participer (tenue de la liste d'émargement, vérification des cartes électorales et des pièces d'identité et/ou tenue de l'urne), **faites-vous connaître auprès du service État civil de la mairie, au plus tard le vendredi 29 avril au 02 40 04 56 00 ou à l'adresse elections@ville-lepellerin.fr**.

Des créneaux d'environ 2h30 vous seront proposés, dans l'un des 4 bureaux de vote de la ville (trois bureaux à l'Espace René-Cassin et un bureau à l'espace Adine-Riom).

Pour participer au dépouillement des bulletins lors de ces deux élections, faites-vous connaître le jour du scrutin auprès des membres de votre bureau de vote.

Francis de launferdière

RETOUR EN IMAGES ...



1



3



2



5



4



7



8



10

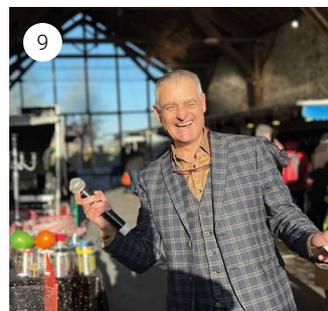
1 - En janvier, l'artiste Pellerinaise **Nolwenn Cointo**, en résidence de création à la médiathèque, a partagé à différentes occasions l'avancée de son spectacle *Fiona d'envol*. Des rendez-vous auxquels ont notamment participé des habitants de la résidence Simon Ringard et des élèves de CM1-CM2 qui ont pu découvrir la diversité du travail que représente la création d'un spectacle.

2 - Mi-janvier, 130 sapins de Noël ont été récupérés par les services techniques de la ville dans les points de dépôt mis en place. Ces derniers ont été broyés et transformés en paillage, dont les Espaces verts du Pellerin ont fait bon usage.

3 - Mercredi 26 janvier, le public du Pellerin a pu profiter d'un spectacle "intimiste" autour du pianiste Rodolphe Menguy lors de l'un des **concert d'ouverture de**

la Folle journée de Nantes à l'espace René-Cassin. Pendant 1 heure, l'artiste a interprété 4 improvisés de Franz Schubert pour le plus grand plaisir de tous.

4 - Lundi 7 février, toute la journée, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants se sont retrouvés à l'espace culturel Adine-Riom pour démarrer un **projet Eco-mobilité**. Ils ont réalisé des panneaux pour sensibiliser leurs



camarades à la pollution émise par les voitures, et pour les encourager à "bouger" autrement.

5 - les 15 et 18 février, une trentaine de participants (enfants, jeunes, familles) est venu profiter des **fêtes du jeu**, organisées par les Espaces jeunes du Pellerin. Tous ont ainsi pu s'amuser avec les jeux mis à disposition par la médiathèque et les accueils jeunesse.

6 > 10 - Du 11 au 13 mars, l'Angleterre était à l'honneur pour le **20^{ème} anniversaire de l'association le Pellerin / North-Ferby !** Entre des repas anglais servis dans les écoles et à la résidence Simon-Ringard, du cinéma, un concert du groupe *Doctor Robert* consacré aux *Beatles*, des animations sur le marché, du quidditch et bien d'autres animations, le week-end a été riche en découvertes "so british" !

11 > 13 - Samedi 12 mars, une trentaine de pellerinai(e)s se sont réunis pour le **lancement des Conseils participatifs : Conseils de quartiers (12) et conseils de villages (13)**. L'occasion pour chacun de se présenter et d'échanger sur le fonctionnement de ces nouvelles instances participatives.

Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

Certains pensent que nous devrions être plus cinglants, nous faire plus remarquer lors des Conseils municipaux !

Pour nous, **une liste citoyenne n'est pas là pour se battre contre les uns ou les autres**. Au contraire, nous souhaitons unir, impliquer et partager les idées et les expertises pour faire avancer les débats!

Le jeu politique classique n'apporte que stress et frustrations pour les citoyens.

Notre conviction aujourd'hui est la même qu'avant les élections : écouter, débattre et décider de manière plus éclairée des grandes orientations communales, pour le bien-être de tous au quotidien. Cela s' envisage sur le long terme.

Ce changement profond, que vous avez été nombreux à souhaiter, n'a pas eu lieu et le fonctionnement actuel laisse peu de place aux élus minoritaires pour les échanges d'idées.

Une association Pellerinaise se crée : « **InterPell** », permettant d'imaginer une nouvelle façon de percevoir la politique et d'envisager un tournant environnemental essentiel, par des actions et des initiatives populaires !

Notre motivation est toujours là. Nous nous retrouvons dans les valeurs portées par cette association et nous vous invitons à la rejoindre.

Pour faire bouger les lignes de la démocratie et de la politique à l'ancienne, contactez les : interpell.lepellerin@gmail.com

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

NON À LA GUERRE !

La situation en UKRAINE nous préoccupe. Elle a déjà des conséquences sur notre quotidien et un impact direct sur les foyers les plus modestes. Il importe d'apporter le soutien total et inconditionnel à la population de ce pays. Cela passe par l'accueil de réfugiés qui ont tout quitté pour échapper aux combats.

À l'initiative de leur Présidente, les maires des 24 communes de la Métropole se sont prononcés pour cet accueil. Nous avons également vu émerger des actions de solidarité que nous ne pouvons qu'encourager.

Cette guerre nous interpelle parce qu'elle est à notre porte. Nous ne saurions oublier qu'il existe d'autres conflits aussi violents partout dans le monde, au Moyen Orient, au Mali, en Centre Afrique, au Gabon... Partout des personnes fuient leur pays, n'hésitant pas à mettre leur vie en péril.

C'est de notre responsabilité d'accueillir ceux qui tentent d'échapper à un régime dictatorial, que ce soit pour des raisons religieuses, une couleur de peau, une orientation sexuelle, une opinion politique...

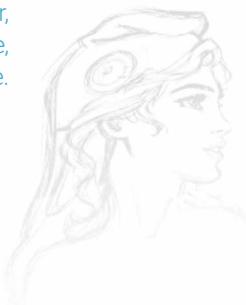
Nous ne pouvons entendre les discours racistes et xénophobes qui visent à dire que certains n'ont pas leur place en France. Face aux jours difficiles qui s'annoncent nous avons plus que jamais besoin d'humanité, de respect des individus et de solidarité.

Le Pellerin se doit d'être une terre d'accueil.

Le Pellerin, notre lien

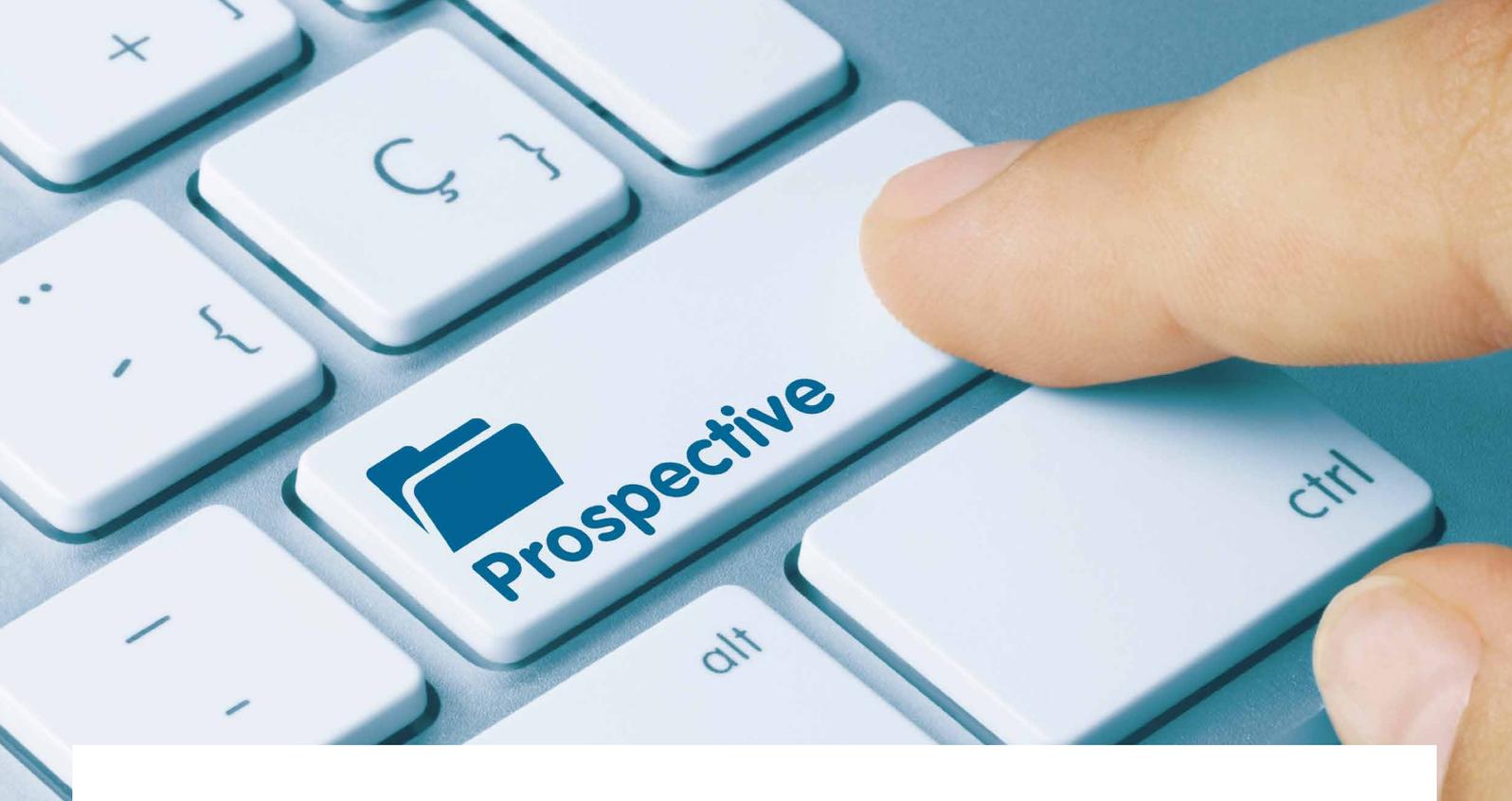
Texte communiqué
hors-délai

Emmanuel Labarre, Mélodie Fournier,
Jean-Michel Moussu, Christelle Delerue,
Christian Dréan et Anne Péresse.



Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Cécile Mériadec, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Patricia Teillet, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.



Un budget communal tourné vers l'avenir !

Élaboré à la suite du débat d'orientations budgétaires de fin janvier, le budget 2022 de la ville veille à répondre au mieux aux préoccupations de la population, avec l'objectif d'assurer le financement des projets municipaux, souvent étalés sur plusieurs années, tout en maîtrisant les capacités financières de la commune (fiscalité locale, gestion de la dette, etc.). À cet égard, la mise en place de l'analyse prospective permet de se projeter vers l'avenir.

Adopté le 28 mars dernier en Conseil municipal, le budget primitif 2022 du Pellerin prévoit, le financement de la gestion courante de la ville, le fonctionnement de ses services publics, ainsi que l'entretien de ses équipements.

Il est également conçu pour préserver les marges d'autofinancement qui permettent de réaliser les projets structurants du mandat que sont la construction du nouveau Centre Technique Municipal et la réalisation d'un pôle sportif.

Afin d'anticiper ces dépenses sans augmentation des taux d'imposition communaux, la Ville a cette année élaboré une "prospective financière" sur 3 ans.

L'analyse prospective 2022 / 2024 : un outil de planification budgétaire pour préparer l'avenir

Tout en permettant à la Municipalité d'anticiper et d'avoir une visibilité sur plusieurs années des besoins et ressources en matière de finances communales, **la "prospective financière" permet de définir une trajectoire pour les années à venir.**

Elle est aussi **un outil d'aide à la décision** pour les élus locaux, qui permet d'identifier les marges de manœuvre ou de s'adapter au contexte du moment.



« L'objectif de l'étude prospective est de permettre d'inscrire le processus budgétaire sur une échelle pluriannuelle et de disposer de repères pour les 3 années suivantes. C'est un outil

indispensable à la bonne gestion des fonds publics. **Le budget primitif 2022 est donc élaboré dans cette perspective : un budget tourné vers l'avenir** ».

Pascal Monnié,
Adjoint aux finances et à la prospective

Ce qu'il faut retenir...

En 2022

- ▶ Des taux d'imposition communaux inchangés
- ▶ Pas de recours à l'emprunt envisagé

Objectifs jusqu'en 2024

- ▶ **Maintien d'une épargne de gestion** entre 1 000 000 et 850 000 euros
- ▶ **Maintien d'une capacité de désendettement saine**, inférieure à 6 ans.

Un budget de fonctionnement maîtrisé : une gestion saine pour envisager l'avenir

En 2022, le budget de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre à **5 363 721 €**

> + 2 % par rapport au budget 2021

En 2022, si les recettes de fonctionnement devraient augmenter du fait de l'évolution des ressources fiscales, liée à l'augmentation du nombre d'habitants au Pellerin et la revalorisation des valeurs locatives par l'Etat, les dépenses restent quant à elles maîtrisées afin de conserver les capacités financières nécessaires pour réaliser les investissements de la mandature.

Ce que la ville dépense pour 100 €



Ce qu'il faut retenir...

- **L'ensemble des dépenses budgétaires** répond aux critères environnementaux définis dans le guide interne de la commande publique.
- **Maintien d'une épargne de gestion** Maîtriser les dépenses afin de dégager de l'épargne et donc de générer l'autofinancement nécessaire au remboursement des emprunts et au financement de nouveaux investissements.
- **Des marges de manoeuvres conservées** pour accompagner et soutenir les acteurs locaux contribuant au dynamisme de notre commune, continuer à proposer une programmation culturelle variée et maintenir le soutien nécessaire au CCAS dans ses actions et services d'accompagnement aux habitants.



Une année charnière en termes d'investissement

En 2022, le budget d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre à **2 517 861 €**
> - 25 % par rapport au budget 2021

Avec le reste à payer de la réhabilitation de l'école de l'Hermitage, le début de l'opération de construction du nouveau Centre Technique Municipal et la poursuite de la création d'un pôle sportif, le budget d'investissement 2022 représente une transition dans la réalisation des projets structurants du mandat.

Ce qu'il faut retenir...

2022 marquera notamment...

- ▶ La fin de l'exécution budgétaire de l'opération de réhabilitation de l'Hermitage
> **75 000 €**
- ▶ Le lancement de la construction du Centre Technique Municipal (phases d'études, d'avant-projets et de lancement des marchés. Voir page 10)
> **297 720 €** (Coût global prévisionnel : 1 800 000 €)
- ▶ La finalisation de la maîtrise foncière du futur pôle sportif, retardée par des procédures juridico-administratives
> **107 960 €**

PAS DE NOUVEAU RECOURS À L'EMPRUNT ENVISAGÉ EN 2022



33 %
Excédent de gestion 2021

19 %
Dotations et participations (FCTVA, etc.)

16 %
Produits de cession (ventes)

3 %
Emprunts

RECETTES
D'INVESTISSEMENT

86 %
Dépenses diverses d'investissement

14 %
Remboursement de l'emprunt

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

La section des investissements permet aussi de maintenir et d'améliorer les biens communaux

▶ Toitures et isolation des hébergements de fonction de la Gendarmerie.

> **390 000 €**

▶ Travaux d'amélioration et de rénovation dans les écoles, avec notamment la poursuite des travaux d'accessibilités engagés en 2021 à Aimé-Césaire et la réalisation des travaux programmés en 2022 aux Asphodèles. S'ajoute à cette enveloppe, l'acquisition de mobiliers scolaires à répartir entre les établissements.

> **264 466 €**

▶ Espace René Cassin : travaux d'entretien et de maintenance

> **61 400 €**

Mais aussi...

▶ Acquisition de mobiliers de bureau et de matériel informatique pour la médiathèque, la maison de l'enfance et les accueils de loisirs et de matériel de cuisine pour la restauration scolaire.

▶ Acquisition d'un véhicule électrique pour le service de Police municipale.

▶ Aménagement d'un espace de travail partagé (coworking)

▶ Transfert du système de caméra sans fil

▶ Amélioration du cadre de vie, avec notamment différents aménagements aux abords de la carrière, dans les allées latérales du cimetière du 11 novembre, etc.





Le projet du futur Centre Technique municipal

Implanté depuis 2007 dans les locaux vieillissants de l'ancienne lunetterie du Pellerin (voir page 25), le Centre Technique Municipal (CTM) de la ville déménagera fin 2023 dans un nouveau bâtiment adapté aux nécessités de ses services. En effet, lieu de travail de 10 agents municipaux polyvalents, électriciens, menuisiers, peintres, jardiniers, etc., qui travaillent au quotidien à la maintenance et à l'entretien du patrimoine communal, mais aussi lieu de stockage du matériel et des véhicules nécessaires à l'exercice de leurs missions, la construction d'un nouveau CTM s'avère aujourd'hui indispensable et s'inscrit parmi les investissements structurants du mandat.



Point d'étape du projet avec Jean-Luc Bihan,

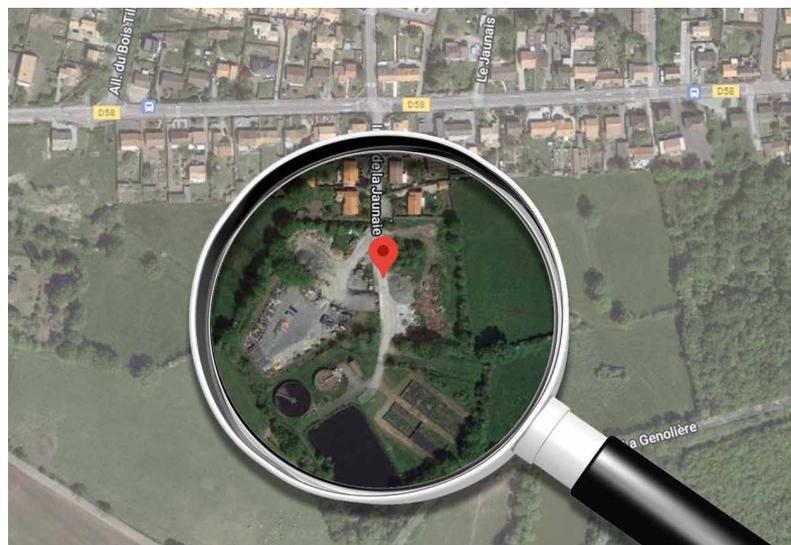
adjoint délégué à la qualité de vie,
à la voirie, aux bâtiments
communaux et aux espaces verts.

Pourquoi la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal est-elle indispensable ?

Même si les locaux du CTM actuel, situé rue de Villeneuve, ont bien rempli leurs fonctions ces 15 dernières années, le bâtiment d'origine n'était cependant pas bien adapté aux besoins des services techniques et espaces verts, notamment en termes de stockage et de circulation. Aujourd'hui devenu trop vétuste, il n'offre plus de bonnes conditions d'exercice aux agents municipaux qui y travaillent. Il nécessiterait beaucoup de réparations d'isolation, d'étanchéité, de mise en conformité de sécurité... Aussi, dans la mesure où une réhabilitation est inenvisageable, nous devons construire un nouveau bâtiment moderne et évolutif, capable de s'adapter aux nécessités de services de notre ville, qui grandit un peu plus chaque année.

Où sera implanté le futur nouveau Centre Technique Municipal ?

Il sera construit sur la parcelle communale située à proximité de la station d'épuration, accessible par l'impasse de la Jaunaie.





Pour aller plus loin...

Retrouvez l'histoire de l'ancienne lunetterie C.E.M.O, qui accueille aujourd'hui l'actuel Centre technique municipal du Pellerin en page 25.



Plan de masse prévisionnel de l'avant-projet définitif du futur Centre Technique Municipal

Cette zone, fléchée au Plan local d'urbanisme métropolitain pour recevoir un équipement communal est d'ores et déjà une zone de stockage (gravats, déchets verts et autres déchets divers) que nous partageons avec les services de Nantes métropole. Sa localisation, centrale sur le territoire urbanisé du Pellerin, permettra d'optimiser les déplacements, notamment des espaces verts dont les principaux secteurs d'intervention sont à la Martinière et dans le bourg. Enfin, son orientation au sud et à l'abri des vents principaux offre des conditions idéales pour implanter le futur CTM.

Où en est le projet à l'heure actuelle ?

Nous travaillons depuis près d'un an avec l'atelier d'architecture Kaso, selon un cahier des charges répondant à des exigences environnementales en termes de construction et d'énergie. Nous avons validé l'avant-projet définitif et nous apprêtons à déposer le permis de construire. À la fin de l'été, nous lancerons le marché pour choisir les entreprises intervenantes et espérons une pose de la première pierre en fin d'année. L'objectif est que le nouveau CTM soit livré fin 2023.

Comment devrait être le futur CTM ?

Nous souhaitons un CTM à l'allure la moins industrielle possible afin de préserver la qualité paysagère et environnementale du site. Pour cela notre cahier des charges impose de préserver des arbres et d'en replanter, mais aussi d'utiliser des matériaux de construction durables et éco-responsables, par exemple. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur la toiture du bâtiment. Pour ce qui est de son agencement, le futur CTM aura des espaces distincts bien pensés : une partie administrative, des vestiaires, une partie ateliers, une station de lavage, des espaces de stockage, des stationnements et un espace extérieur adapté aux manoeuvres des véhicules.

Qu'advient-il du site de l'ancien CTM lorsque ce dernier aura déménagé ?

Cette emprise foncière, une fois rendue disponible, devrait contribuer au développement urbain de la ville.

Infos travaux

Des travaux d'accessibilité au cimetière du 11 novembre

Pointé comme site du domaine public présentant des difficultés d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, des travaux de réhabilitation de voirie ont été réalisés début février autour de l'entrée du cimetière du 11 Novembre, pour en faciliter et en sécuriser l'accès.

Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité métropolitain et sur demande des membres de la commission accessibilité, les travaux de mise aux normes PMR* et d'accessibilité du cimetière du 11 Novembre ont été réalisés en début d'année par les services du pôle Sud Ouest de Nantes métropole.

Un cheminement sécurisé entre le parking de la Poste et le cimetière du 11 Novembre a ainsi été créé incluant :

- la création d'un second stationnement PMR sur le parking de la Poste ;
- la réfection des trottoirs ;
- la remise aux normes du passage piéton ;
- la création d'une rampe d'accès PMR à proximité de l'entrée du cimetière par l'élargissement de la partie piétonne.

La création de cette nouvelle rampe d'accès, par un empiètement sur la voirie, a bien sûr engendré un rétrécissement de la rue et permis la mise en place d'une écluse, visant à réduire la vitesse des véhicules sur cette portion de voie.

► **Coût de l'opération : 23 400 €** (hors signalisation et mobilier)

* PMR : Personnes à mobilité réduite



Le futur rond-point de la Cochère

Pour accompagner l'urbanisation du secteur de la Jaunaie, notamment au Bois Tillac, par le développement de l'offre de transports en commun, une prolongation la ligne express E8 jusqu'à la Cochère sera testée pendant un an, dès septembre 2022. Pour ce faire, des travaux d'aménagement seront réalisés.

Suite logique des importants travaux de requalification de la rue de la Jaunaie, réalisés en 2019, et de l'urbanisation du quartier du Bois Tillac, le prolongement de la ligne E8 (Le Pellerin > Pirmil), du rond-point de la Croix Hubin jusqu'à la Cochère (au terme de la rue de la Jaunaie et au croisement des villages de La Martinière et du Grand Chemin) est, depuis 2019, demandé à Nantes métropole. Afin d'en évaluer l'intérêt général, cette prolongation sera testée pendant l'année scolaire 2022/2023.

"Si cette partie du prolongement comptabilise une moyenne de 70 montées par jour, la prolongation de la ligne express sera maintenue" indique François de Laujardière, Maire de la ville.

Les travaux d'aménagement programmés

► **En juin 2022** : aménagement d'une plateforme de retournement au croisement du Grand Chemin et de la Martinière (2) et début de la matérialisation du futur rond-point de la Cochère (1).

► **Rentrée 2022** : Installation d'au moins deux dessertes temporaires rue de la Jaunaie au niveau du Moulin Collet et du Bois Tillac.

► **3^{ème} trimestre 2022** : Aménagement du rond-point de la Cochère (1).

Inscrit parmi les projets d'aménagement structurant de voirie dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2020/2026 de Nantes métropole, ce giratoire, qui terminera l'aménagement de la rue de la Jaunaie, permettra à la fois de réduire la vitesse lors de la traversée du Grand Chemin, de sécuriser les usagers de ce carrefour et servira d'accès à la plateforme de retournement des bus.





Ne taillez pas vos haies avant septembre

Pour agir en faveur de la biodiversité, il est important de préserver les haies, notamment entre le 1^{er} avril et le 31 juillet correspondant à la période de nidification des oiseaux.

Protégeant les ressources en eau, les sols et la biodiversité, les haies sont essentielles à notre écosystème.

Véritables refuges, les branches autant que les pieds des haies, comme de certains arbres, offrent une protection à de nombreuses espèces venant y faire leur nid. Il est donc nécessaire de les préserver et de les entretenir dans de bonnes conditions, notamment en effectuant les travaux de taille et d'entretien en dehors de la période de nidification, située entre mars et août. Les travaux bruyants, comme le broyage, qui amènent l'oiseau à abandonner la couvaison, sont également à éviter à proximité.

Vous trouverez de nombreuses informations sur la gestion des haies privées, ainsi que tous les arguments en faveur de leur préservation dans le guide édité par le Conseil départemental, disponible sur www.ville-lepellerin.fr, rubrique Cadre de vie / Gestion des Espaces verts.



Pensez à valoriser vos déchets verts !

Propice au jardinage et aux plantations, le printemps est également la grande période d'entretien de nos jardins. Retrouvez ci-dessous quelques conseils pour recycler vos résidus d'origine végétale.

Période intense de pousse des végétaux, le printemps est aussi synonyme pour beaucoup, de tonte de pelouse, de fauchage, de taille d'arbustes, de haies, ou d'élagage...

Mais que faire des déchets verts issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts ?

Pour valoriser vos déchets verts, vous pouvez...

- ▶ **Broyer vos déchets verts** pour en faire du paillage.
- ▶ **Faire du compost** afin d'amender vos sols en améliorant leur structure et leur fertilité.
- ▶ **Faire sécher votre bois** pour en faire du bois de chauffe.

Le cas échéant, il faudra...

- ▶ Jeter vos déchets verts à la déchetterie de Saint-Jean-de-Boiseau (rue de la Poterie).



Aidez la nature à embellir la ville

Si préserver l'équilibre des écosystèmes revient à accepter que la nature s'installe en milieu urbain, il nous appartient collectivement de la maîtriser et de l'utiliser pour embellir nos rues.

Alors que la Ville n'utilise plus de produit phytosanitaire et adapte les soins et l'entretien apportés aux espaces publics à leur usage et à leur secteur d'implantation, chacun peut aussi, individuellement, participer à cette démarche responsable en fleurissant les pieds de murs de son habitation.

Dans cette perspective, Nantes métropole organise deux fois par an l'opération « Ma rue en fleurs » (au printemps et à l'automne) en distribuant gratuitement des sachets de graines de jachère fleurie, adaptée au milieu urbain, afin de fleurir durablement la ville et remplacer les "mauvaises herbes" intempêtes et disgracieuses.





Le futur Règlement Local de Publicité métropolitain ambitionne une réduction forte de la place de la publicité en ville

Un nouveau règlement pour réguler la place de la publicité en ville

Sur les arrêts de bus, les façades ou aux abords des routes, la publicité est omniprésente dans le paysage urbain. Bien qu'elle soit un outil de communication essentiel pour la vie des commerces, réduire sa présence en ville est cependant aujourd'hui un souhait largement partagé. Pour aller dans ce sens, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques actuels, Nantes métropole a élaboré, de manière collective, un Règlement Local de Publicité métropolitain (le RLPm) commun aux 24 communes de l'agglomération.

En octobre 2020, la Métropole Nantaise a engagé l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité métropolitain (RLPm). **Son but : cadrer la forme et l'implantation des dispositifs publicitaires et commerciaux en milieu urbain afin de réduire les nuisances visuelles, protéger notre cadre de vie et les paysages, tout en permettant la liberté d'affichage et la signalisation des secteurs commerciaux.**

Après un an de concertation avec les communes de l'agglomération, les professionnels de l'affichage, les associations de protection du cadre de vie, mais aussi les habitants et usagers qui ont, de leur côté, été invités à donner leur avis sur un registre numérique, Nantes Métropole a arrêté, fin 2021, le projet de règlement local de publicité métropolitain qui encadrera l'affichage dans les 24 communes. Après **une enquête publique du 11 au 28 avril 2022**, ce règlement sera adopté définitivement en juillet, en Conseil métropolitain.

Moins de place pour la publicité d'ici 2024

Ambitieux, ce règlement qui vise à limiter les implantations, à libérer le paysage et à lutter contre la pollution visuelle, avec notamment des restrictions fortes sur les dispositifs lumineux et numériques est assorti de 24 engagements qui seront appliqués d'ici deux ans.

Ainsi, à l'horizon 2024, la publicité sera purement et simplement interdite sur 70% du territoire et notamment : en zones agricoles, en zones naturelles, à proximité des monuments historiques, dans les couloirs paysagers le long des cours d'eau, etc.

Ce qui va changer au Pellerin...

Au Pellerin, l'implantation de dispositifs publicitaires sera extrêmement limitée et ne sera autorisée que dans les secteurs résidentiels matérialisés en jaune sur la carte ci-contre.

Seules les publicités murales ou sur mobilier urbain d'une taille maximale de 2m² seront désormais autorisées

Tout autre affichage situé sur le domaine public ou privé (scellé au sol, sur toiture ou numérique) sera en revanche interdit, ou limité aux informations à caractère général ou local.

En matière d'enseignes commerciales, seuls les grands établissements commerciaux pourront disposer d'une enseigne de toiture. Les enseignes parallèles, perpendiculaires ou scellées au sol seront quant à elles limitées et encadrées, notamment en taille, en nombre, ainsi qu'en positionnement.

Enfin, toute publicité ou enseigne lumineuse devra être éteinte entre 00h et 6h du matin.

Dans la zone blanche (voir carte ci-dessus), toute publicité ou pré-enseigne sera totalement interdite.

Dès l'approbation du règlement, l'instruction et l'exercice du pouvoir de police du Préfet seront transférés au Maire, puis à Nantes métropole au 1^{er} janvier 2024.

Pour toute interrogation sur l'implantation d'un dispositif publicitaire ou commercial, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service urbanisme de la ville qui saura vous informer et vous accompagner dans vos démarches.



facebook

LIVE

REPLAY
SUR



Le Conseil municipal en quelques points

Environ tous les deux mois, les élus du Conseil municipal se réunissent pour traiter des affaires de la commune. Retour sur quelques points récemment délibérés...

1

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Attribution de subventions aux associations

> Conseil du 31 janvier 2022

Comme chaque année, au-delà des aides en nature, la commune apporte son soutien financier aux associations Pellerinaises contribuant ainsi à leur fonctionnement et à leurs projets. Ainsi, lors du dernier Conseil, **plus de 50 000 euros de subventions ont été attribués pour 2022** et répartis comme suit :

Fonctionnement :

- ▶ Associations à caractère culturel et sportif : 30 883 €
- ▶ Associations à caractère social : 4 151 €
- ▶ Associations à caractère économique : 3 000 €
- ▶ Associations à caractère éducatif : 100 €

Projets :

- ▶ Associations à caractère culturel et sportif : 11 729 €
- ▶ Associations à caractère éducatif : 400 €

2

QUESTIONS DIVERSES

Des engagements pour le développement durable

> Conseil du 31 janvier 2022

À la question soumise par la liste d'opposition "Alternative Écociyenne Pellerinaise" :

« Même la mise en place d'un observatoire de la faune et une semaine verte à la médiathèque sont très positives, ces actions nous semblent malgré tout minimes, sur une année, au vu de l'urgence écologique dont nous ne cesserons de faire écho, de manière à maintenir une pression à la hauteur de l'enjeu ! Vous ayant entendu au dernier conseil municipal, et comprenant que les sujets environnementaux ne seraient pas tous ou peu discutés en commission développement durable, pourriez-vous indiquer aux Pellerinains les pistes envisagées par les différents adjoints pour intégrer ces thèmes aux autres sujets importants de l'année ? »

L'équipe majoritaire a répondu :

Articulé autour de trois piliers : économique, social et écologique, le développement est durable lorsqu'il « **répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** » (citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien 1987).

Ainsi, **la commune agit** sur deux des trois piliers du développement durable et **de manière transversale** à travers des actions menées par l'urbanisme, les affaires sociales, les services techniques et l'enfance jeunesse.



Pilier social :

▶ Renforcement de l'offre de service du Centre Communal d'Action Sociale grâce à la **labellisation France services** lui permettant ainsi de devenir un guichet d'accès unique à un ensemble de partenaires sociaux et nationaux. Cette offre rendue à la population permet de réduire le nombre de déplacements et de limiter l'impact sur le milieu naturel.

▶ Implantation d'un **futur foyer pour jeunes actifs et jeunes étudiants** en cœur de bourg, facilement accessible en transport en commun, ce qui évite les effets des déplacements pendulaires en voiture.

▶ Développement de nombreux projets par la Commission Communale pour l'Accessibilité, notamment sur l'inclusion avec la mise en œuvre d'un **temps fort fin mai 2022** (voir page 18).



Pilier environnemental :

▶ Création d'une **charte « Urbanisme et Cadre de vie »** à destination des projets collectifs de la ville, avec un chapitre consacré aux qualités environnementales des futurs aménagements : traitement de la toiture ou « 5ème mur », sobriété énergétique, traitement de l'eau, traitement paysagé, gestion des déchets, facilitation de l'usage du vélo, ergonomie et durabilité de l'habitat.

▶ **Construction du futur CTM** avec prise en compte de la qualité paysagère, du cycle de vie des matériaux mis en œuvre qui sont biosourcés et locaux, de la stratégie et de la performance énergétique pour limiter les consommations, d'une empreinte carbone de niveau E3C1.

▶ **Gestion écologique et raisonnée des espaces verts** : pas de produit phytosanitaire, tonte et fauchage tardif, maintien de l'enherbement du cimetière, broyage des tailles sur place, taille des haies en fonction de la nidification des oiseaux, plantation de nouveaux arbres, pratique de l'écopâturage...

▶ **Actions et travaux d'amélioration énergétique**, comme le remplacement des menuiseries à Aimée Césaire et aux Asphodèles, celui des luminaires par des lampes basse consommation dans toutes les écoles, un audit énergétique et thermique du périscolaire de l'Hermitage, etc.

▶ Accompagnement avec GAB 44 pour le contrat de la restauration scolaire afin d'**augmenter le niveau du bio dans les repas des cantines**.

▶ Accompagnement des scolaires par **Ecopole** avec un projet d'extension du dispositif à l'ensemble de la population.



Ukraine : **MERCI AUX PELLERINAIS !**

Face aux conséquences dramatiques que la guerre en Ukraine engendre pour sa population, la Ville du Pellerin a, dès le début du conflit, mis en place différents moyens d'action pour soutenir, aider et secourir le peuple Ukrainien. Ainsi, grâce à votre généreuse mobilisation, la Mairie annexe a pu collecter beaucoup de denrées alimentaires, de médicaments et de matériel médical et la ville pourra bientôt accueillir une famille de réfugiés ukrainiens dans son logement d'urgence. Un grand merci à tous !

Début mars, la Ville du Pellerin s'est engagée avec l'ensemble des Communes de Nantes métropole à apporter son soutien au peuple Ukrainien. À cet effet, la Ville a rapidement mis en place des moyens concrets de soutien au peuple Ukrainien qui, sur place, se bat pour conserver sa liberté et son pays, mais aussi pour aider les familles et autres réfugiés devant fuir leurs maisons pour assurer leur sécurité.

En ce sens, des services et moyens communaux ont été rapidement mobilisés pour notamment accompagner l'engagement des Pellerinais souhaitant apporter leur aide aux citoyens Ukrainiens.

La mise à disposition d'un logement d'urgence municipal

En termes d'hébergement d'urgence, la Commune, qui dispose actuellement d'une maison rue de la Jouardais, a souhaité prendre part à l'accueil de réfugiés ukrainiens en mettant un logement à la disposition d'une famille.

La Ville a donc fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider à meubler et équiper cette maison. Ainsi, **en seulement une semaine, la générosité a été au rendez-vous puisque de très nombreux Pellerinais, mais aussi plusieurs commerces et entreprises, se sont mobilisés pour apporter des meubles, des ustensiles, de l'électroménager et d'autres éléments utiles pour équiper cette maison et venir en aide à une famille !**

Un soutien logistique a également été apporté par la Commune pour l'enlèvement des meubles ou des équipements encombrants.

La Ville financera bien sûr les charges de cet hébergement d'urgence et un accompagnement social sera proposé à la famille accueillie.

Un bel élan de solidarité !

Souhaitant apporter son aide aux collectes organisées par l'association franco-ukrainienne Tryzub et la Maison de l'Europe de Nantes métropole, afin de répondre aux demandes urgentes d'aide venant de l'Ukraine, le Centre Communal d'Action Sociale du Pellerin a mis à disposition ses locaux pour centraliser les collectes.

Là encore les Pellerinais se sont mobilisés nombreux et ont déposé beaucoup de cartons contenant du matériel médical d'urgence, des médicaments, des denrées alimentaires et du matériel de première nécessité.

Aujourd'hui, à l'appel des associations, il n'est plus nécessaire de faire de nouveaux dons en nature, mais une aide financière reste bien sûr très utile...

Faites un don

Si la Ville a de son côté fait un don de 1000 € au "Faceco", fond activé par le Gouvernement pour centraliser les dons des collectivités en soutien à l'Ukraine, **vous pouvez, de votre côté, si vous le souhaitez, apporter votre soutien à une association caritative oeuvrant pour l'Ukraine**, telle que la Croix Rouge, la protection civile, etc.

Localement, l'association Nantaise Tryzub, recueille vos dons pour financer des convois humanitaires de réfugiés jusqu'à Nantes (frais de transport, achat de matériel médical, etc.) et redistribue les fonds à l'association Aide Médicale et Caritative France-Ukraine ainsi qu'aux associations venant en aide à l'armée ukrainienne.

► <http://tryzub.fr>



Marc de Jesus, votre nouveau conseiller numérique

Afin d'aider les Français à se familiariser avec l'usage de l'informatique et d'internet, et ainsi lutter contre la fracture numérique, l'État a lancé un plan de relance. Celui-ci vise, en partenariat avec les collectivités locales demandeuses, à recruter des conseillers pour développer des services publics gratuits d'aide et d'accompagnement des habitants vers l'autonomie numérique.

Partageant ce souhait, les Villes de Saint-Jean-de-Boiseau, du Pellerin et de La Montagne ont saisi l'opportunité de ce dispositif pour mutualiser le recrutement de Marc de Jesus qui, depuis le début du mois de mars, intervient dans les 3 communes en tant que conseiller numérique. Rencontre...

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Après plusieurs années dans le secteur de l'impression numérique, puis dans le domaine de l'aide à la personne, j'entame aujourd'hui un troisième volet professionnel en tant que conseiller numérique. Je suis quelqu'un de très convivial et d'abordable. J'aime les échanges et les rencontres, aussi la polyvalence et la mobilité que requièrent mes nouvelles missions sont pour moi une véritable source d'épanouissement.

En quoi consistent vos missions de Conseiller numérique ?

Mon rôle est d'aider les personnes qui le souhaitent à se familiariser avec les équipements et outils informatiques et numériques du quotidien pour qu'ils puissent devenir autonomes dans ce domaine. Je suis là pour répondre à toutes les demandes, qu'il s'agisse de savoir manipuler un smartphone, une tablette ou un ordinateur, d'apprendre à utiliser des outils ou des applications, à naviguer sur des sites, à sécuriser des données, à transmettre des documents, ou même à gérer des échanges par messageries, sur les réseaux sociaux, ou en visioconférence. Je suis aussi là pour aider les usagers qui rencontrent des difficultés à réaliser des démarches en ligne (logement, santé, emploi, scolarité, transports, finances, etc.). Enfin, dans une démarche de prévention et de sensibilisation aux problématiques liées à l'usage du numérique, je serai

certainement amené à intervenir auprès des enfants dans les écoles ou les structures d'accueil de la ville.

Où, quand et comment interviendrez-vous au Pellerin ?

Actuellement en formation, j'interviens exceptionnellement pour le moment tous les lundis à la Mairie annexe. Je m'y tiens à la disposition de tous, sans rendez-vous et quelle que soit la demande. Ma porte est grande ouverte si je peux aider ! **À partir du 1^{er} juin, j'assurerai des permanences dans les 3 communes et notamment le mercredi matin et le jeudi toute la journée à l'espace France services du Pellerin.** Je tournerai aussi, tous les samedis matin dans les médiathèques ou autres services des 3 communes.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr



Contactez votre conseiller numérique
au 06 46 17 66 93 ou à l'adresse
conseiller-numerique@saintjeandeboiseau.fr

Permanences au Pellerin (à partir du 1^{er} juin)

> *France services / Mairie annexe (allée George-Sand)*

- le mercredi matin de 9h à 13h

- le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30



Handiclap : un temps fort pour l'Inclusion

S'inscrivant dans la programmation de la 35^{ème} édition du Festival Handiclap, le Centre Communal d'Action Sociale vous invite, du 14 mai au 4 juin, à découvrir les oeuvres d'artistes, valides et en situation de handicap, lors d'**une belle exposition itinérante et collective à travers la ville.**

Un temps fort, orchestré par les membres de l'atelier "Inclusion" de la commission pour l'accessibilité du Pellerin viendra ponctuer cette quinzaine, **du jeudi 19 au samedi 21 mai**, avec **de nombreux événements et animations gratuits** de sensibilisation aux handicaps, particulièrement dans les domaines culturels et sportifs.

Depuis ses débuts, le festival Handiclap, piloté par l'APA4H, favorise la rencontre des publics et l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap par l'expression artistique. Avec cet objectif d'accessibilité de la culture par tous et pour tous, le festival fédère autour de lui des associations, des personnes et des organismes partageant cette aspiration.



belle exposition d'artistes locaux »

Marie-Christine Curaudeau,
Adjointe aux affaires sociales et à la Solidarité.

Du 14 mai au 4 juin 2022
Exposition collective et itinérante "Handiclap"

Dans cette exposition originale, les oeuvres de nombreux artistes locaux, valides ou non, seront dispersées aux 4 coins de la ville dans différents établissements recevant du public (commerces, structures partenaires, accueils municipaux).

► **Vernissage mercredi 18 mai à 18h30**
à l'espace culturel Adine-Riom



« Cette année, sous l'impulsion des membres de la commission "accessibilité" créée en 2021, de nombreuses animations pour l'inclusion de tous dans la pratique de disciplines

culturelles ou sportives, seront aussi proposées dans le cadre du festival »

Brigitte Dousset,
Adjointe à l'urbanisme, à l'accessibilité et au patrimoine.

Du 19 au 21 mai 2022
Temps fort "Inclusion"

Fruit d'une belle effervescence d'idées d'acteurs investis et motivés par la volonté de sensibiliser le plus grand nombre aux handicaps visibles, comme invisibles, mais aussi d'informer et d'aider les acteurs associatifs à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les domaines culturels et sportifs, **la programmation de ce temps fort d'Handiclap s'annonce tel un florilège d'activités "inclusives" !**

En effet, après un concert d'ouverture très rock n'roll le jeudi 19 mai au soir à l'espace René-Cassin et un vendredi consacré à la sensibilisation des élèves dans les établissements scolaires de la ville (voir page 19), une grande journée tout public vous attend le samedi 21 mai pour vous permettre de mieux comprendre la "différence" et de découvrir ou tester de nombreuses activités.



Plus d'infos sur la programmation et l'ensemble des partenaires de ces manifestations sur www.ville-lepellerin.fr

À noter dans vos agendas !



► **Jeudi 19 mai à 19h30**
Concert du groupe PostPunk SOYUUZ_220
> à l'espace René-Cassin

Combo électrique de musiciens nantais, dont quelques jeunes adultes en situation de handicap, Soyuuuz_220, c'est une histoire de rock n'roll avec des projets d'inclusions hors normes. À découvrir !



► **Vendredi 20 mai et samedi 21 mai**
Exposition "Fauteuils en état de siège"
> à la médiathèque George-Sand

Rencontre avec l'auteur à succès tétraplégique, Paul Samanos et exposition des planches de sa bande-dessinée "Fauteuils en état de siège" qui sensibilise avec humour le public au handicap.



► **Samedi 21 mai - À partir de 10h**
> à l'espace René-Cassin et au stade de foot

Toute la journée, grâce au partenariat de nombreux acteurs locaux et à la mobilisation de sympathiques bénévoles, un important panel de disciplines "handisport" seront ouvertes au public, avec au programme quelques challenges !

Vous pourrez vous tester notamment à :

> Des ateliers de "mise en situation" et des parcours "à l'aveugle" ou en fauteuil roulant.

> Des démonstrations et/ou initiations de différents sports dont les règles ont été aménagées pour qu'ils puissent être pratiqués par des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel : baskin (sport collectif s'inspirant du basket), cecifoot (adaptation du football aux déficients visuels), foot en marchant, boccia (sport de stratégie tenant à la fois de la pétanque, du curling et des échecs), torball (sport de ballon pour déficients visuels), etc. Mais aussi, de Vo-Vietnam, de tir sportif, etc.

> Des parcours en triporteur avec des pensionnaires de la résidence Simon-Ringard.

Des actions de médiation dans les écoles : un fil rouge du PEDT*

* Projet Éducatif de Territoire

Sensibiliser les enfants au handicap

Dans le cadre du temps fort du festival Handiclap (voir ci-contre), différentes actions de sensibilisation sur l'inclusion des personnes en situation de handicap ont été proposées par la Ville aux enseignants pour qu'ils puissent y participer avec leurs élèves.

Vendredi 20 mai, des conférences ou témoignages de sensibilisation aux différents handicaps, des simulations avec des parcours en fauteuil roulant ou "à l'aide d'une canne blanche", etc., mais aussi des initiations à quelques handisports seront proposés aux élèves grâce au partenariat de l'association des Paralysés de France, du Comité Handisport du Département et de la mission égalité.

Eveiller au plaisir de la lecture

Chaque année, la médiathèque invite de jeunes élèves pellerinains à rencontrer un(e) auteur(e) jeunesse afin de les ouvrir au plaisir de la lecture. Les 12 et 13 mai, c'est avec Oriane Lallemand, créatrice de la série « Le loup qui... » que les élèves de CP pourront échanger.

Dans les ouvrages d'Oriane Lallemand, les textes de cette amoureuse des mots mêlent avec jubilation contes et quotidien, humour et poésie. Dans ses mondes imaginaires, les méchants ne sont jamais vraiment méchants, et il fait souvent beau. Maman de 5 enfants, elle viendra partager avec les jeunes élèves de CP son processus de création et d'écriture, mais aussi répondre à leurs questions.



OUVERT À TOUS

Publiée aux éditions Auzou, Nathan ou encore Gauthier-Languereau, **Oriane Lallemand sera présente à la médiathèque le vendredi 13 mai après-midi pour une rencontre avec le public et une séance de dédicace.**



Découvrez la sélection d'ouvrages mise à votre disposition à la médiathèque à l'occasion de la Semaine Verte



1^{ère} édition de la semaine verte du Pellerin !

Avec l'objectif de sensibiliser, de façon originale, les habitants aux enjeux du développement durable sous toutes ses formes, **la Ville du Pellerin organise du lundi 25 avril au dimanche 1^{er} mai, une semaine verte, 100% locale**, au cours de laquelle petits et grands pourront se rassembler autour de nombreuses activités et animations, gratuites, ludiques et pédagogiques. Découvrez le programme !



Du samedi 23 avril au samedi 7 mai

> EXCEPTIONNELLEMENT PENDANT 15 JOURS



Exposition "Martin pêcheur" d'Erwan Balanca

> Espace culturel Adine-Riom

Découvrez une trentaine de photographies grands formats du photographe naturaliste animalier, prises en grande partie au Lac de Grandlieu, mais aussi au Pellerin.

> Vernissage samedi 23 avril à 11h30



Du lundi 25 au samedi 30 avril

Exposition de nichoirs

> Espace culturel Adine-Riom

Votez pour l'un des plus jolis nichoirs réalisés dans le cadre du concours de la semaine verte (voir ci-contre).

Parallèlement, dans le cadre des journées de la BD, la médiathèque accueillera, l'**exposition de bande-dessinée pour tout-petits : Anuki** (voir page 23).



Mercredi 27 avril

Spectacle "Petite graine" - 11h

> Médiathèque George-Sand

Pour les petits de 6 mois à 5 ans (places limitées)

Dans ce spectacle pour les petits (qui parle aussi aux grands), la compagnie du Théâtre des 7 Lieux raconte la vie qui grandit au fil des quatre saisons et le bonheur de découvrir et partager ces richesses.

Sur réservation auprès de la médiathèque au 02 51 79 81 95



Ateliers "Fleurissons la commune !"

De 14h à 15h ou de 15h30 à 16h30

> Espace Bikini

Dans le cadre du fleurissement annuel de la ville, les agents des espaces verts du Pellerin vous invitent à les accompagner pour planter des fleurs à Bikini. L'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques et d'apprendre à avoir la "main verte".

Inscriptions auprès du service culture au 02 40 97 36 27

**Mercredi 27 avril****Escape game "insectes" de l'espace jeunes - 14h30**

> Médiathèque George-Sand
Pour les 10/17 ans (10 places - Durée 2h)

Une armée d'insectes cherche à conquérir le monde, pour cela, elle a décidé d'étudier les livres de la médiathèque, afin de mieux comprendre comment fonctionnent les humains.

Vous aurez 2 heures pour neutraliser les insectes et sauver l'humanité !

Inscriptions auprès de la médiathèque au 02 51 79 81 95

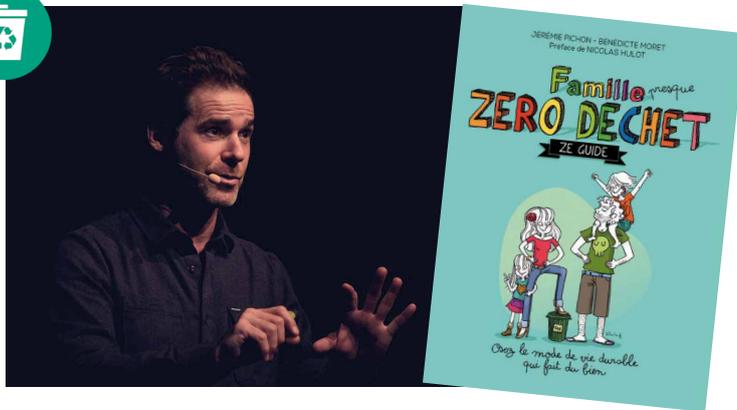
**Dimanche 1^{er} mai****Troc et bourse aux plantes - De 14h à 18h**

> Place du Commandant l'Herminier

Par un système de tickets, chacun pourra échanger ou acheter des plantes, des plants, des boutures ou même des graines (semis). Sur place, Compostri tiendra un stand de sensibilisation au compostage.

Inscriptions auprès du service culture au 02 40 97 36 27

Retrouvez toute la programmation dans vos accueils municipaux et sur www.ville-lepellerin.fr

**Conférence famille zéro déchet - 20h**

> Salle La Martinière de l'espace René-Cassin (places limitées)

Jérémie Pichon, auteur à succès de l'ouvrage « La famille presque zéro déchet », fera la démonstration que vivre « presque » sans déchet, c'est possible !

Inscriptions auprès du service culture au 02 40 97 36 27

**Samedi 30 avril****Atelier "Réalise ta bombe à graines" - De 10h à 12h**

> Médiathèque George-Sand - Tout public (Durée 15 min.)

Dans cet atelier animé par des membres du mouvement participatif citoyen "Les Incroyables Comestibles du Pellerin", les participants apprendront à réaliser des bombes à graines à exploser au sol pour créer de jolis parterres de fleurs.

Inscriptions auprès de la médiathèque au 02 51 79 81 95

Visite des jardins familiaux du Pellerin - 11h30

> Jardins familiaux (Accès par la rue de la Genolière)

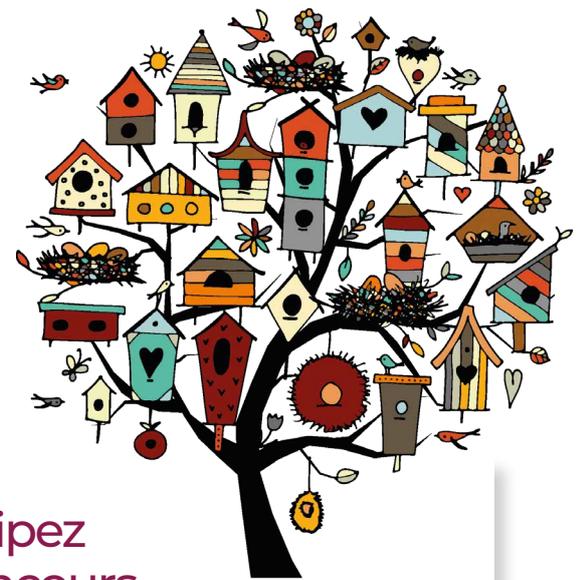
Découverte des jardins familiaux de la ville, explication du concept par leurs usagers et apéritif offert par la Municipalité. Ouvert à tous.

Jeu "Inventons nos vies bas carbone" - 14h30

> Médiathèque George-Sand - Public ados/adultes (Durée 2h)

Le Rouansais David Mercereau vous invite à une partie de cartes collective pour découvrir les ordres de grandeur de notre empreinte carbone et réfléchir aux moyens de la réduire.

Inscriptions auprès de la médiathèque au 02 51 79 81 95

**Participez au concours du plus beau nichoir de la semaine verte !**

Gratuit et ouvert à tous, tout seul ou à plusieurs, votre objectif est de concevoir un joli nichoir à oiseaux fonctionnel, original et durable. Soumis au vote du public, les plus beaux nichoirs seront récompensés dimanche 1^{er} mai, lors de la fête de la Loire.

Alors, bricoleuses et bricoleurs, tous à vos planches et vos outils, vous avez jusqu'au 9 avril pour remettre vos créations à la médiathèque !

L'ensemble des participants verront leur création exposée à la médiathèque George-Sand du 12 au 29 avril, période pendant laquelle le public pourra voter pour son nichoir préféré.

Les meilleures créations seront récompensées lors de la fête de la Loire (voir page 22).

Les nichoirs seront restitués aux participants au terme de leur exposition ou cédés à la Municipalité pour leur installation dans l'espace public Pellerinçais.

Retrouvez le règlement du concours sur www.ville-lepellerin.fr



La Fête de la Loire enfin de retour !

Dimanche 1^{er} mai, le fleuve sera à l'honneur à l'occasion de la fête de la Loire. En effet, après une matinée sportive et toute en foulées avec le Pell'Run, les quais du Pellerin s'animeront le reste de la journée au rythme de nombreuses activités familiales et conviviales.

De 9h30 à 12h Les foulées pell'rinaises

L'association Pellerinaise de course à pied, le Pell'Run invite petits et grands à venir participer à l'une des courses dans la nature organisées au départ du quai des Coteaux.



9h30 : Course de 21 km pour les adultes

9h45 : Course de 11 km ouverte à tous (à partir de 16 ans)

Départ des participants vers un circuit traversant les communes du Pellerin et de St-jean-de-Boiseau.

Inscriptions jusqu'au 29 avril sur www.espace-competition.com.

TARIFS : de 10 à 14€ (certificat médical d'aptitude à la course à pied de moins d'un an à fournir).

À 11h - Course(s) enfants - Gratuite(s)

Inscriptions sur www.espace-competition.com.

Selon les places restantes, possibilité d'inscriptions 1/2 h avant le départ des courses.

Plus d'infos au 06 77 02 04 94

De 12h à 13h - Batucada Macaiba

De 14h à 18h après-midi ludique et animé

Tout l'après-midi, les quais et la place du Commandant l'Herminier feront place à de nombreuses animations originales et insolites, gratuites et ouvertes à tous.

Vous pourrez notamment :

- ▶ Muscler vos jambes sur la RayoNantes et faire tourner les enfants (maximum 1m25 !!!) sur **la plus petite grande roue de l'univers !**
- ▶ Jouer à de nombreux jeux originaux au **bar à jeux mobile "La dinette"**.
- ▶ Pénétrer dans l'univers immersif de **l'escape caravane** pour accomplir une mission pleine d'énigmes à résoudre, de cadenas et mécanismes à ouvrir et de surprises à découvrir.
- ▶ Embarquer dans la course folle du **Mario pitch kart** à coups de pichenettes.
- ▶ **Partir en balade sur la Loire** avec l'association d'aviron de mer le XV Rameur (inscription sur place)

Mais aussi...

Profiter du troc et de la bourse aux plantes organisés dans le cadre de la semaine verte (voir page 21), déambuler parmi les stands de nombreuses associations, vous restaurer, boire un verre ou encore danser avec la batucada Macaiba de 14h à 15h.





VRAOUM !

Les journées de la BD débarquent à Cassin !

Annulée 2 années de suite en raison de la pandémie, c'est avec beaucoup de plaisir que **la Ville accueillera, samedi 7 et dimanche 8 mai, la 32^{ème} édition des journées de la BD**. Comptant parmi les plus vieux festivals de BD en France, les journées de la BD se dérouleront dans la salle Antoine Rigau de l'espace René-Cassin. Cette année, Frank Margerin, auteur de Lucien, le rocker rebelle bien connu des bédéphiles, sera l'invité d'honneur et signe l'affiche collector de cette nouvelle édition.

Véritable temps fort culturel très apprécié des bédéphiles, le festival "Les journées de la BD" est depuis de nombreuses années organisé par l'association éponyme. Comptant des passionnés de bande-dessinée, l'association propose chaque année ce bel événement au cours duquel une quarantaine d'auteurs et dessinateurs sont invités à venir partager leur travail et rencontrer le public pour de sympathiques moments d'échanges, de rencontres et de dédicaces.

Au programme :

- ▶ Une librairie temporaire présentant les albums des auteurs présents ainsi qu'une sélection d'environ 2000 BD.
- ▶ La librairie de BD d'occasion pour dénicher quelques trésors ou ce vieil album qui vous manque depuis tant d'années pour compléter votre collection.
- ▶ Tonnerres de bulles ! La célèbre revue des petits sapristains de Yannick Bonnart.

Concours de planches

Dessinateurs amateurs : à vos crayons pour réaliser une BD de 2 pages et sa couverture au format A3 sur le thème **"VRAOUM !"**.

Gratuit et ouvert à tous, **vous avez jusqu'au 13 avril pour réaliser une bande-dessinée** de 3 pages (1 couverture et 2 planches), en couleur ou en noir et blanc, en s'appuyant sur un scénario comportant un titre, un début et une fin.

Un jury désignera un lauréat par catégorie (8/11 ans, 12/15 ans, 16/18 ans et adulte) et toutes les planches des participants seront exposées pendant le festival.

▶ **Remise des prix : dimanche 8 mai vers 16h30.**

Règlement du concours sur <http://journeesbd.free.fr>

INFOS PRATIQUES

Tarifs : 3,50 € - Entrée gratuite pour les moins de 12 ans

Horaires : Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h

Bar et restauration sur place

Plus d'infos sur <http://journeebd.free.fr>

En parallèle à la médiathèque...



Anuki

Du mercredi 30 mars au samedi 7 mai, découvrez l'exposition de bande-dessinée pour tout-petits : Anuki.

Dans cette exposition mettant en scène les aventures du petit indien, Anuki, qui se confronte aux animaux qui entourent son village, le jeune public pourra travailler son observation et sa compréhension de l'image et du dessin. En effet, les enfants, à partir de 4 ans, pourront s'amuser avec des jeux interactifs et intervenir sur des panneaux ludiques.

** de Frédéric Maupomé et Stéphane Sénégas - Éditions de la Gouttière. Exposition en partenariat avec la Bibliothèque de Loire-Atlantique.*

Un Trait de mélodie

Vendredi 6 mai à 18h, rendez-vous au concert-dessiné du musicien, Joël Vaillant, et du dessinateur Marty Planchais.

Pendant une heure, le public, à partir de 6 ans, découvrira les improvisations musicales et dessinées de ce sympathique duo d'artistes. Pensez à réserver vos places !

BOUGER...

En bref...

Le repas des aînés est reporté au 15 avril

Initialement programmé le 18 février dernier, le traditionnel repas des aînés se tiendra à l'espace René-Cassin au printemps !

Pour maintenir cette joyeuse occasion de se retrouver, de se rencontrer et de se distraire dans une ambiance légère, chaleureuse et musicale, le repas festif organisé par la Municipalité pour les habitants de 72 ans et plus se tiendra cette année au printemps et sera animé par le chanteur et interprète Patrick Laville. La journée se terminera, comme à son habitude, par un thé dansant.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

L'Art à la Pell

Samedi 14 et dimanche 15 mai, partez à la découverte d'une vingtaine d'artistes et de créateurs locaux le long d'un parcours artistique dans le centre bourg !

De 10h à 19h, de la rue d'Alger à l'impasse des Fontaines ou du quai Provost à la rue de l'Enclos, **les badauds pourront jouer les curieux en s'arrêtant dans l'une des 10 maisons, points d'étape de ce joli parcours artistique**, pour découvrir le travail de 25 talents locaux et flâner parmi des expositions ventes de peintures, sculptures, bijoux, textiles, maroquinerie, céramique, marqueterie, gravures, illustrations, verre filé, etc.

Sur place, artistes et artisans créateurs feront des démonstrations de leur travail et permettront aux visiteurs de participer lors d'ateliers.

"Il y aura des ateliers de couture, de teinture végétale, de travail de la terre, d'illustrations, de peinture avec différentes techniques, etc." indique Céline Cholet, l'artisane fileuse de verre de la petite évasion, à l'origine de ce parcours artistique pelleriniais et organisatrice de l'événement avec l'aide de Camille Flavigny.

Début mai, un plan indiquant les différents points d'étape du parcours sera mis à votre disposition dans les commerces et accueils municipaux de la ville.

Belle balade créative à tous !

Plus d'infos sur www.facebook.com/LARTALAPPELL

© Vincent Dorlac



Lors de la dernière édition 2021, le festival Les Pelleri'Nez a accueilli près 1200 personnes, sous un soleil radieux.

En avant les Pelleri'Nez !

Les 3, 4 et 5 juin, à proximité de l'Espace René-Cassin, l'équipe de l'association de cirque social et solidaire, *The Serious Road Trip*, sera heureuse de vous accueillir sous ses chapiteaux pour profiter des nombreux spectacles programmés à l'occasion de la 12^{ème} édition de l'attendu festival circassien : les Pelleri'Nez !

Du vendredi soir au dimanche, une dizaine de spectacles musicaux et/ou burlesques vous seront proposés, tels que...

► **Mort ou Vif** - Par la Cie Silembloc

Place à un cirque fringant qui distille son ambiance dans cette nouvelle création où l'équilibre, la danse, la musique live et les bruitages gardent toute leur place !



► **Erratum** - Par la Cie Les Frères Lepropre

Malgré la bonne volonté des jongleurs, la coopération n'est pas de mise. Catastrophes, faux départs, tentatives de prise de pouvoir... De sérieux rappels à l'ordre s'imposent !



► **Vanité(s)** - Avec Pauline Dau

À base d'acrobaties, de hula hoop, de chants et de textes, Pauline Dau joue les personnages d'une galerie de portraits avec humour et ironie. Un solo jubilatoire, explosif et délirant pour chatouiller les Vanité(s) !



► **Azalée** - Par la Cie Hors les Rangs

Azalée, le clown tendre et fragile est amoureux. Entouré de ses fleurs, les pieds dans la boue et la tête dans les étoiles, il attend Marguerite...



► **Ciao** - Par la Cie Cara (jonglage)

Jamais satisfaits, deux individus sont en quête de LA solution pour combler leur manque. Entre souvenirs, challenges et révélations leurs personnalités vont peu à peu se dévoiler...



Si vous voulez rejoindre l'équipe des bénévoles du festival, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Serious à l'adresse tsrtchn@yahoo.fr.

TARIFS :

Gratuit (- de 6 ans) - Réduit : 5 € (6/12 ans, adhérents, RSA, chômeurs, étudiants, bénévoles d'un autre jour)
7 € le vendredi, 15 € le samedi et 10 € le dimanche
20 € et 25 € pour un Pass 2 ou 3 jours



L'ancienne lunetterie en 2004



Article réalisé en collaboration avec Joëlle Hascoët et Gilles Clavier pour l'association Autrefois Le Pellerin > autrefoislepellierin@outlook.fr

L'ancienne lunetterie C.E.M.O

Mieux connu aujourd'hui comme équipement communal accueillant les services de la ville, l'actuel Centre technique Municipal était à son origine une lunetterie et l'un des plus importants employeurs du Pellerin. Retour sur son histoire...

L'aventure de la lunetterie C.E.M.O (création et étude pour le matériel de l'optique) commence en 1958, au domicile de Roger Petiot (3, quai des Coteaux) qui, après près de 30 ans en tant que tourneur aux ateliers des Coteaux, et sous l'impulsion de son beau-frère, Henri Samett, fondateur et gérant d'un magasin d'optique parisien, se lance dans la confection de montures de lunettes

Il construit alors une fraiseuse permettant en quelques minutes de découper simultanément, d'après un gabarit et en une seule opération, quatre branches de lunettes, en rhodoïd. Par la suite, vint la confection de montures entières solaires et optiques dont les modèles étaient créés à Paris.

En 10 ans, la lunetterie d'Henri Samett, Roger Petiot et son épouse prospère pour devenir l'un des acteurs économiques les plus importants du Pellerin.

En 1968, la CEMO quitte le quai des Coteaux pour le chemin de Villeneuve

Devant l'affluence des commandes des opticiens de la région, la lunetterie, disposant alors d'un important outillage et de 3 employés, achète un terrain privé, chemin de Villeneuve, pour y construire son nouveau local. Une maison de gardien fut aussi construite à côté de l'usine.

L'agencement intérieur fut confié à l'entreprise de menuiserie Gilbert Garnier. Au rez-de-chaussée était installé un outillage important et précis : machines outils, fraiseuses, tourets à polir, perceuses, riveteuses, scies. Au sous-sol, Pierrot Normand, ouvrier de Monsieur Garnier, était responsable de la fabrication des tonneaux qui, remplis de billes de bois de 6 mm de diamètre et mélangées à de la pâte à polir, tournaient par roulement nuit et jour afin d'assurer le polissage des

montures. Aucune trace ne devait subsister, le plus petit défaut pouvant entraîner la mise au rebut de la pièce. Les dites pièces terminées, étaient étiquetées, ensachées et emballées pour expédition à Paris.

Au terme de son activité dans les années 90, lié au départ en retraite de ses propriétaires, l'entreprise comptait une cinquantaine d'employés, principalement des femmes. La CEMO a quitté alors Le Pellerin pour reprendre des activités partielles dans le Jura, où la société existe toujours aujourd'hui.

En 2007, la lunetterie devient le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) de la ville

Rachetée en 2006 par la Municipalité, sous la mandature de Daniel Morisson, l'ancienne lunetterie héberge depuis 2007, les services bâtiments et espaces verts de la ville.

À l'exception de quelques travaux extérieurs visant à créer des places de stationnement et des espaces de stockage, le local n'a depuis lors subi aucune grande transformation, si ce n'est la suppression de quelques cloisons.



Création d'espaces de stationnement et de stockage en 2007



Yannick Rolland, l'Ami des bois

Spécialisé dans la taille et le soin des arbres, c'est avec la philosophie de faire cohabiter au mieux les hommes et la nature, que Yannick Rolland intervient sur vos arbres en véritable dentelier pour vous mettre en sécurité.

Installé au Pellerin en tant qu'élagueur "cordiste" depuis un peu plus de 4 ans, Yannick Rolland est comme l'indique le nom de sa société l'Ami des bois. En effet, amoureux de la nature, c'est avec beaucoup de respect et de minutie qu'il prend soin de vos arbres, avec l'objectif d'en maîtriser la santé, l'extension et l'équilibre, pour votre sécurité et celle de votre environnement.

"L'élagage d'un arbre est un vrai travail d'équilibrage et d'harmonisation par la coupe de sections précises pour éviter les sur-poids et en assurer la sécurité. Je déconseille d'ailleurs aux particuliers de s'y employer seuls sans connaissance car une coupe de confort peut entraîner des situations vraiment dangereuses. J'aime à dire que mon activité vise à faire de la prévention plutôt que du curatif. Je préfère bien sûr tailler un arbre que d'être amené à l'abattre..." indique l'ami des bois.



Métier nécessitant de l'agilité et une bonne connaissance de l'arbre et des végétaux, l'élagage peut être réalisé toute l'année, à l'exception de la période annonçant le printemps et où la montée de sève fait apparaître les premiers bourgeons.

"Contrairement à ce que l'on pourrait penser le printemps et l'été sont de très bonnes périodes d'élagage, car la sève une fois déployée charge l'arbre de nutriments lui permettant de mieux et de plus rapidement cicatriser" précise l'élagueur.

Yannick Rolland se déplace à votre domicile (dans un périmètre de 25 km autour du Pellerin) pour étudier votre demande et saura vous expliquer avec beaucoup de pédagogie la nature de ses interventions, dans la perspective d'un résultat harmonieux et durable dans le temps.

**Plus d'infos au 06 82 11 55 96
ou à l'adresse yannickrollandb@gmail.com**

La Klinik du vélo de Jean-Christophe Desprez

Déjà bien connu au Pellerin en tant que praticien au cabinet de thérapies manuelles de la rue de l'Enclos, Jean-Christophe Desprez propose également, depuis mai 2021, de prendre soin de votre cycle dans sa "Klinik du vélo" !

Après 6 années en tant que mécanicien cycles et motos et presque autant en tant qu'éducateur sportif, c'est finalement à la thérapie manuelle que Jean-Christophe Desprez a consacré l'essentiel de sa carrière professionnelle. En effet, installé au Pellerin depuis 15 ans en tant que praticien de shiatsu, de réflexologie plantaire et, depuis plus récemment, de kinesiologie, cet altruiste "manuel et multi-casquettes", n'en a pas pour autant oublié ses affinités avec la mécanique qu'il a choisi, parallèlement à son activité de praticien "bien-être", d'exercer à temps partiel.

"L'entretien, la réparation et la personnalisation des vélos restent mon premier métier et quelque chose que j'aime faire. Aussi, face à l'engouement général de ces dernières années pour le vélo et comme il n'existe aucune structure à proximité proposant ce type de services, j'ai eu envie de m'installer en tant que technicien et de pratiquer à temps partiel mes 2 activités" explique Jean-Christophe Desprez. **"Aujourd'hui, je prends soin des cyclistes et de leurs montures !"** indique-t-il amusé.



Ainsi, si vous avez un problème de pneu, de chambre à air, de dérailleur, de câble, de chaîne, de gaine ou autre, Jean-Christophe Desprez se rend à votre domicile, sur rendez-vous, avec sa "Klinik du vélo" mobile, pour réparer votre cycle, qu'il soit mécanique ou électrique.

Vous pouvez aussi le retrouver tous les mercredis après-midi, de 15h à 18h, sur le parking de la Petite Vrac (rue de la Jouardais) où il vous accueille sans rendez-vous pour vous dépanner ou vous renseigner.

"Je dispose de pas mal d'équipements pour faire les réparations sur place. Sinon j'emporte le vélo à mon atelier, je commande la pièce manquante, la monte et ramène le vélo à son propriétaire. J'essaye aussi d'apporter ma petite contribution à l'environnement en recyclant et en réutilisant des pièces d'occasion dès que c'est possible".

Plus d'infos au 06 95 77 76 40

Naissances

Luca DUZO GUILBAUD (31/12), Anna BRANGER (02/01), Kalysta GOUIN (03/01), Brandon LEPELLERIN (05/01), Calie AVERTY (10/01), Louce BAUTISTA NOLL (15/01), Luka BARON (13/02), Juliette ECARD (22/02).

Décès

Paul AVERTY (25/11), Denise GOURBIL, veuve MARQUET (06/01), Marie POULIQUEN, veuve MESGUEN (12/01), Jean-Robert POISBEAU (13/01), Robert ROY (17/01), Denise VILLAIN, veuve PINEAU (22/01), Marie DRION, épouse CODET (25/01), Sylvie POISSON (26/01), Christiane AUBINAIS, veuve MAISONNEUVE (10/02), Camille BLANCHARD (11/02), Hugette BOITEAU, veuve SACHAU (11/02), Sylvie SIMON (17/02), Robert BINET (18/02), Marie FORGET (01/03).

- ▶ **Médecins et ambulances : 15**
- ▶ **Cabinets infirmiers :**
 - > **Briche, Guillou et Le Bideau**
8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**
 - > **Coden et Désert**
13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**
- ▶ **Pharmacies de garde : 32 37**
- ▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**
- ▶ **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

Mairie

☎ **02 40 04 56 00**

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- **NOUVEAU : ouverture jusqu'à 18h le mardi**

Mairie annexe / France services

☎ **02 40 05 69 81**

Allée George-Sand

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30
- Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom

☎ **02 40 97 36 35**

Allée George-Sand

- Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)
- Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque George-Sand

☎ **02 51 79 81 90**

Allée George-Sand

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h
- Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

AVRIL 2022

- ▶ Du 30 mars au 7 mai
Exposition Anuki (voir page 23)
Médiathèque George-Sand
- ▶ Samedi 2 et dimanche 3 avril - **Toute la journée**
> **2/04 : Vintage party (brocante, animations, etc.)**
> **3/04 : Vide-greniers**
Parking de la petite vrac - 42, rue de la Jouardais
- ▶ Samedi 2 et dimanche 3 avril
Stage national de Vo Vietnam par Vo Lo Song
Espace René-Cassin
- ▶ Vendredi 15 avril - **12h**
Repas des aînés
Espace René-Cassin - Salle La Martinière
- ▶ Du 25 avril au 1^{er} mai
La semaine verte (Voir page 20)
Espace culturel Adine-Riom, jardins familiaux, etc.

MAI 2022

- ▶ Dimanche 1^{er} mai (Voir page 22)
> **Dès 9h30 : Les foulées pellerinaises**
> **Dès 13h30 : La fête de la Loire**
Place du Cdt l'Herminier et sur les quais
- ▶ Vendredi 6 mai - **18h**
Concert-dessiné "Un Trait de mélodie"
Médiathèque George-Sand
- ▶ Samedi 7 et dimanche 8 mai - **Dès 10h**
Les journées de la BD (voir page 23)
Espace René-Cassin - Salle Antoine Rigau
- ▶ Dimanche 8 mai - **11h**
Cérémonie commémorative
Cortège au départ de la Mairie
- ▶ Samedi 14 et dimanche 15 mai
Gala danse modern jazz de l'Amicale Laïque
Infos et Réservation : 06 61 79 99 81 ou 06 24 00 25 95
Espace René-Cassin - Salle La Martinière
- ▶ Samedi 14 et dimanche 15 mai - **Dès 10h**
L'Art à la Pell (voir page 24)
Parcours artistique en centre bourg
- ▶ Lundi 16 mai - **19h**
Conseil municipal
Espace René-Cassin - Salle La Martinière
- ▶ Du 14 mai au 4 juin - **HANDICLAP** (Voir page 18)
> **Exposition itinérante et collective**
> **Temps fort inclusion du 19 au 21 mai**
Espaces René-Cassin et Adine-Riom

JUIN 2022

- ▶ Dimanche 5 juin - **Toute la journée**
Vide-greniers du BCBL
Espace René-Cassin - Salle Antoine Rigau
- ▶ Du 3 au 5 juin
Les Pelleri'Nez (voir page 24)
Espace René-Cassin - Terrain sud

32^e JOURNÉES DE LA BD

Le Pellerin (44)

Du 25 avril au 1^{er} mai 2022

SEMAINE
verte

Jeux &
ateliers

Exposition

Concours

Spectacle &
conférence

Jardin &
nature

7 et 8 mai 2022

www.journeesbd.fr



Le
Pellerin
Ville nature et active

www.ville-lepellerin.fr  Ville du Pellerin